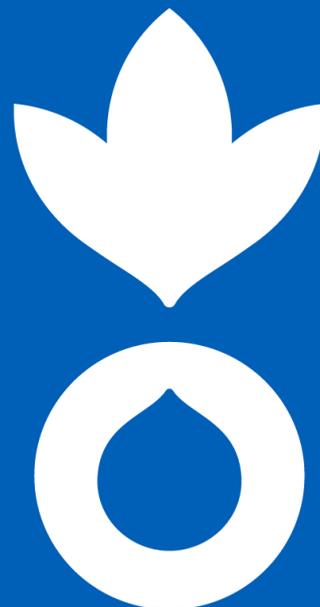


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



## FAITS SAILLANTS

- Bonne campagne pastorale
- Bon état d'embonpoint des animaux
- Disponibilité très suffisante des ressources en eau et en pâturages
- Hausse des prix des petits ruminants
- Baisse des prix des céréales
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs malgré la baisse des prix des céréales
- Soudure alimentaire dans les différents sites d'observation
- Contexte sécuritaire préoccupant avec des attaques armées, des vols et des enlèvements d'animaux
- Déplacements forcés des éleveurs dans certaines zones





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site [geosahel.info](http://geosahel.info).

Les enquêtes de terrain concernent 93 sites sentinelles répartis sur 17 provinces des 8 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.



## SITUATION PASTORALE

### LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 8 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, 42 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 17 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée apparaîtront dans ce bulletin.

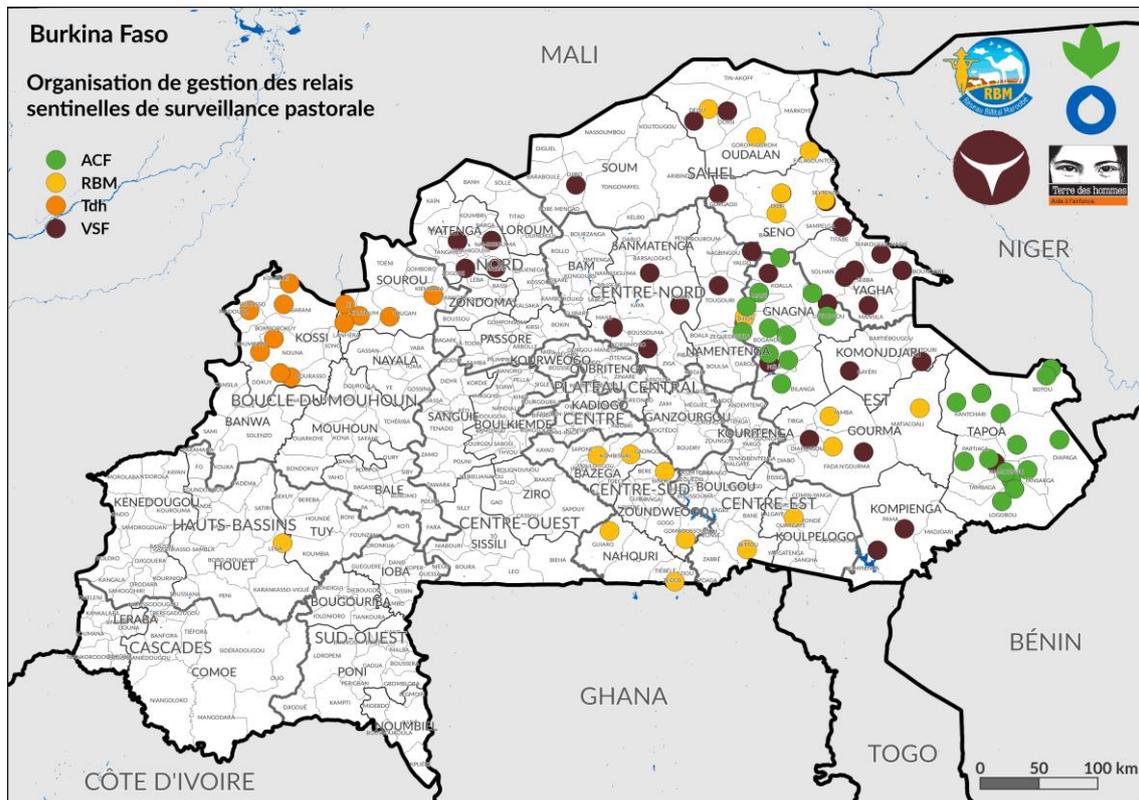


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



## CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période d'octobre à novembre 2022, la concentration en bétail observée au niveau des 8 régions surveillées est jugée globalement forte. On peut observer sur la Figure 2, sur certains sites une moyenne à une forte concentration du bétail. C'est le cas dans les provinces du Séno, du Yatenga, de la Kossi, de la Gnagna, du Gourma, du Nahouri, du Koulpélogo. Dans les régions du Centre Sud et du Centre Est on note une très forte concentration du cheptel autour des communes de Zecco dans la province du Nahouri et de Ouargaye dans la province de Koulpélogo. Dans l'ensemble, on observe une concentration forte des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Déou, Falangountou, Matiacoali, Gayéri, Bittou, Di, Tougan, Lanfiera, Namissiguima, Léna où la concentration est faible dans l'ensemble.

Quant aux mouvements anormaux d'animaux, peu ont été rapportés durant cette période. Des arrivées massives ont été enregistrées dans la région de l'Est au niveau de la province du Gourma en provenance de la région du Centre Est, du Nord Togo et Nord Bénin. On note également des arrivées massives de la commune de Seytenga vers la commune de Dori et dans la zone frontalière avec le Ghana (commune de Zecco) dans la région du Centre Sud. Des départs forcés sont observés de la commune de Dori, de Déou, de Falangountou en direction du Mali et du Niger.

Durant cette période, les arrivées massives enregistrées dans la province du Gourma en provenance du Nord Togo et Nord Bénin sont liées à l'insécurité dans ces zones mais aussi à l'interdiction de la transhumance transfrontalière au Bénin et au Togo. Les très fortes zones de concentration enregistrées durant cette période témoignent de la réduction de la mobilité du bétail entre le Burkina et les deux pays côtiers (Togo et Bénin). Ce qui explique la forte concentration des animaux observée dans les provinces de Nahouri et de Zoudweogo dans les régions du Centre Sud et du Centre Est qui sont des zones transfrontalières. Les fortes zones de concentration enregistrées s'expliquent par la crise sécuritaire qui a impacté la mobilité des éleveurs. Ces derniers sont obligés de se regrouper dans des zones plus stables. La tendance est que les éleveurs fuient les zones à forte insécurité pour se réfugier dans celles plus ou moins sécurisées. Cette situation s'est manifestée dans les zones des régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, de l'Est, du Nord, du Centre Nord, du Centre Est et du Centre Sud.

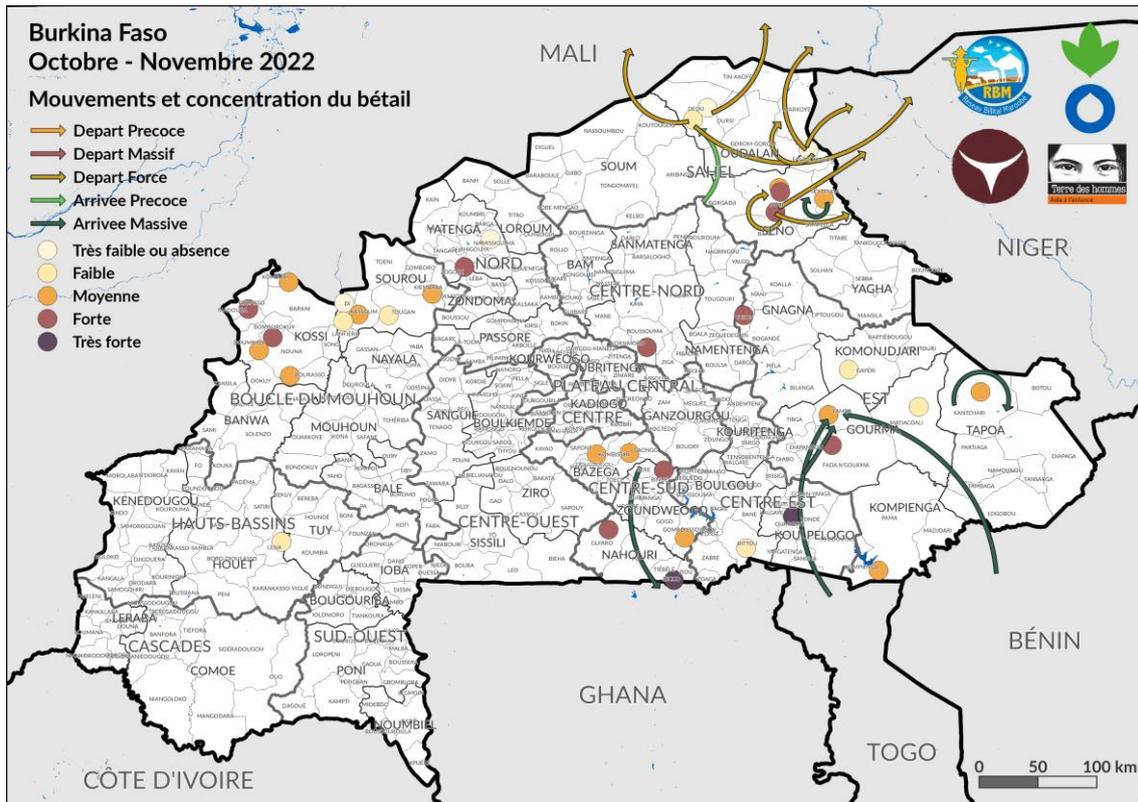


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso

## ÉTAT DES PATURAGES

Les Figures 3 et Figure 4 montrent respectivement l’anomalie de production de biomasse pour la saison hivernale de 2022 sur le Zirkina Faso exprimée en % de la moyenne, et en nombre d’écart-type ( $\sigma$ ) d’écart à la moyenne appelée anomalie normalisée.

La production de biomasse durant la saison d’hivernage 2022 sur les régions de l’est, du nord du Burkina Faso (Nord, Centre Nord et Sahel) et de la Boucle du Mouhoun est contrastée avec une forte disparité et une variabilité spatiale importante.

Le sud-ouest et le sud de la région Sahel (provinces de Oudalan, du Soum et de Séno), la partie sud-est de la province de Yagha ainsi que le nord de la région Centre-Nord (province de Sanmatenga), du Nord (province du Loroum), les provinces du Sourou et de la Kossi présentent des productions de biomasse supérieures aux normales.

La région Est dans son ensemble, ainsi que le sud de la Boucle du Mouhoun présentent des productions inférieures aux normes. On observe une anomalie de la production de biomasse négative au nord de la province du Soum ainsi dans la partie est de la province de l’Oudalan dans la région Sahel. Il est à craindre une mauvaise régénération du stock de pâturage sur ces zones avec probablement des conséquences sur les disponibilités en fourrage tout au long la saison sèche. Toutefois, sur le sud et l’est de la province du Gourma apparaissent des zones de forte production. Dans les régions du Centre sud et du Centre Est, on note une disponibilité fourragère satisfaisante. La même dynamique est observée dans les provinces du Houet et de Tuy dans la région des Hauts Bassins.

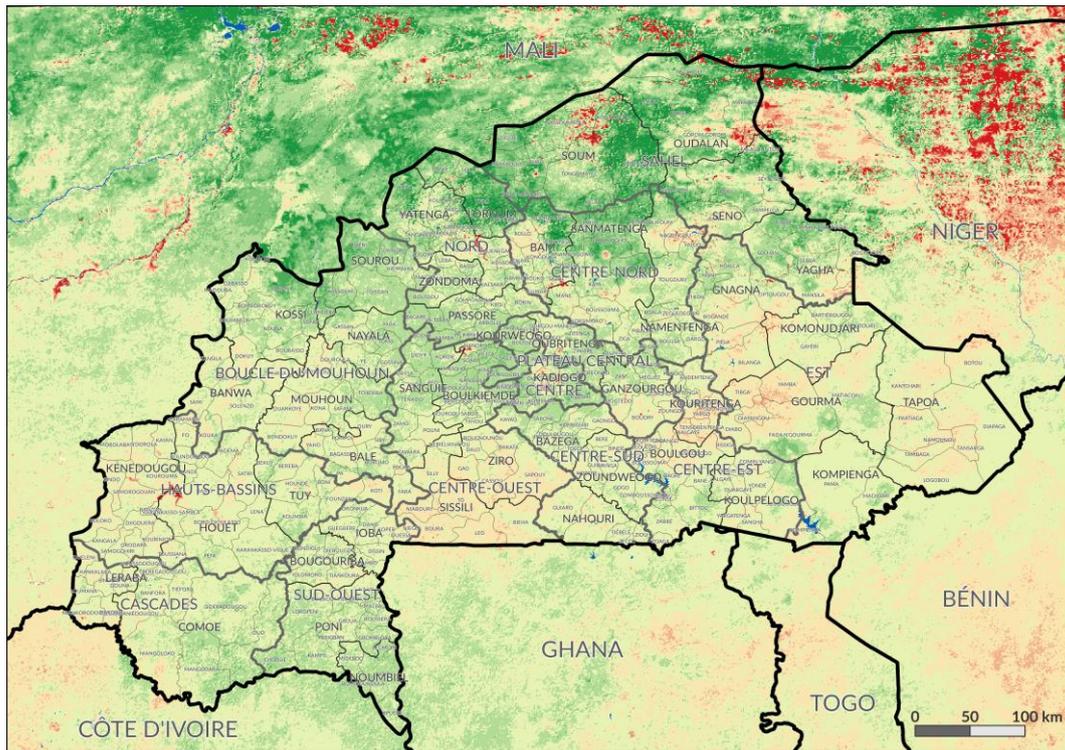


Figure 3 – Anomalie de production de biomasse en % durant la saison d'hivernage 2022 sur le Burkina Faso

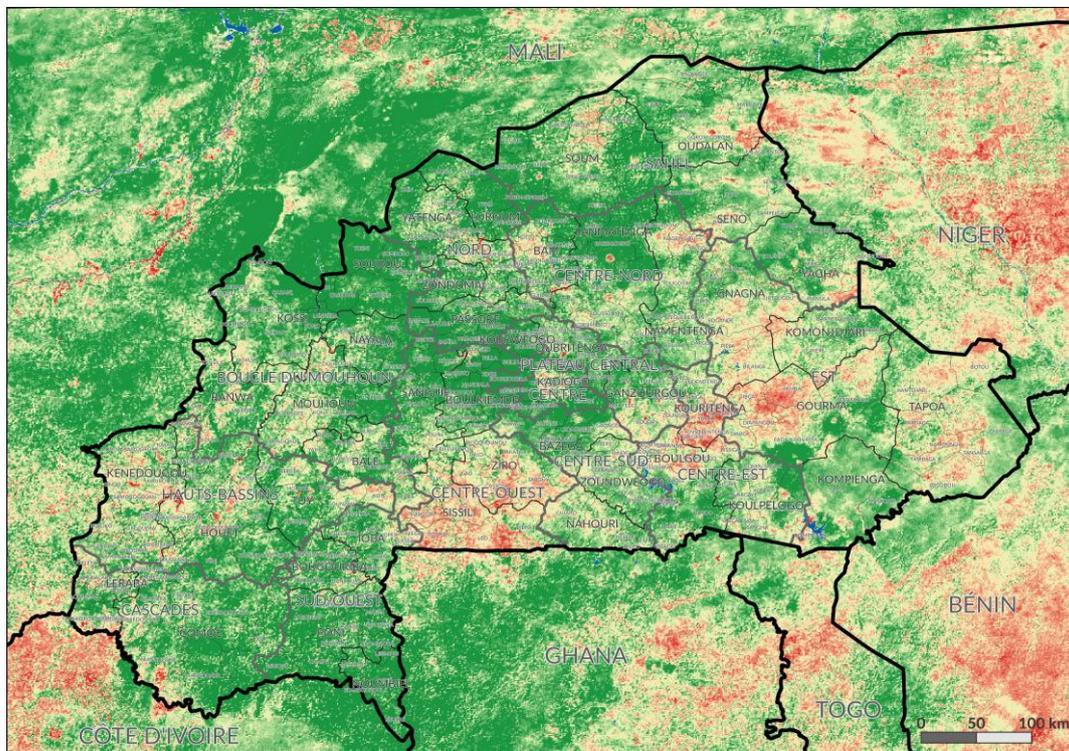


Figure 4 – Anomalie normalisée de production de biomasse durant la saison d'hivernage 2022 sur le Burkina Faso



Au cours de la période d'octobre à novembre 2022, l'analyse des données collectées a montré, de façon générale, une disponibilité suffisante à très suffisante du pâturage au niveau des sites de surveillance pastorale ( Figure 5). Comparativement à la période d'analyse précédente (août – septembre), la disponibilité actuelle du fourrage n'a pas connu une dégradation par rapport à la période passée. Néanmoins, sur certains sites la disponibilité du pâturage est passée d'une disponibilité très suffisante à suffisante. Cependant, au niveau de certains sites où il y a une forte concentration de bétail liée surtout à l'insécurité et la création de nouvelles zones de concentration, la disponibilité fourragère reste toujours insuffisante malgré la bonne saison hivernale. On enregistre 5 sites où la disponibilité du pâturage est insuffisante. Ces derniers se situent dans les communes de Dori et de Falangountou au Sahel, de Thion et de Yamba à l'Est, et dans la commune de Bittou dans la région du Centre Est. Cette disponibilité insuffisante qui est liée à la surcharge pastorale sur ces espaces suite à des arrivées massives des éleveurs dans ces zones. On note également 6 sites où la disponibilité fourragère est moyenne. Ces sites ont été enregistrés dans les régions de la Boucle de Mouhoun, de l'Est (Gayéri et Diapangou) et du Centre Sud.

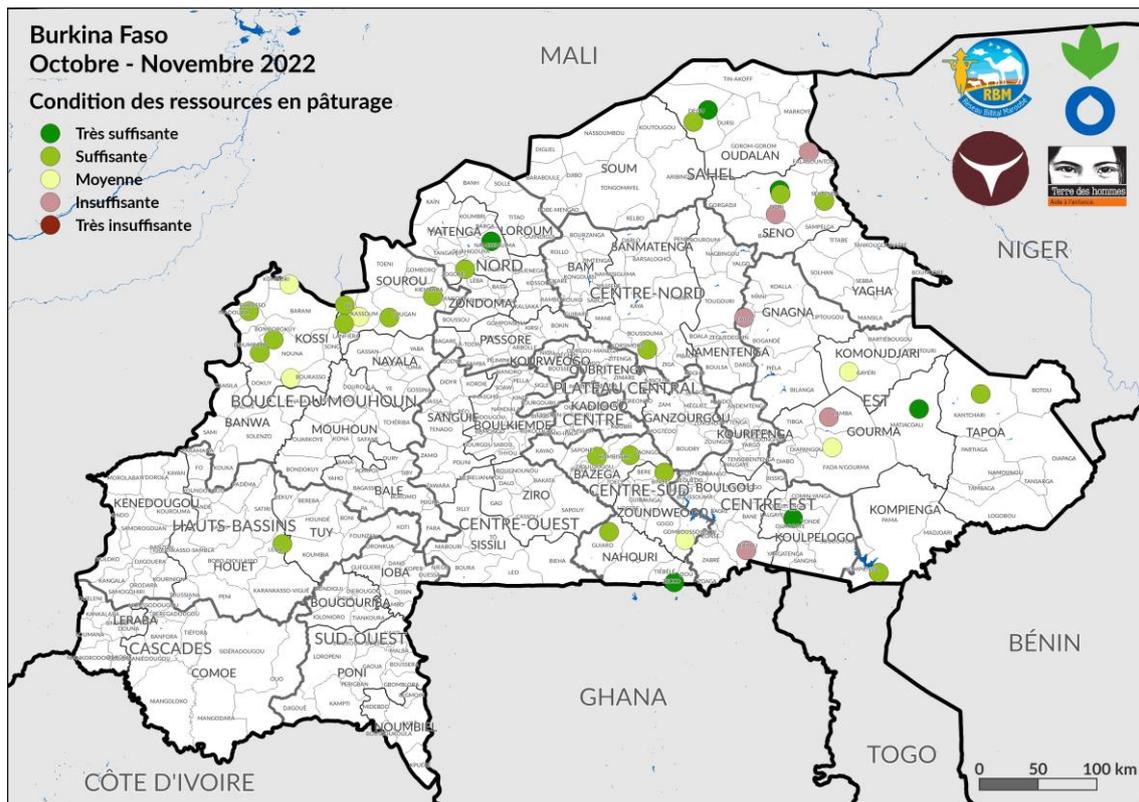


Figure 5 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso

## RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

Durant cette période d'octobre à novembre 2022, il est enregistré une disponibilité suffisante voire très suffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis. La Figure 6 illustre cette situation. On peut voir apparaître sur cette figure la répartition des sites avec une disponibilité suffisante voire très suffisante en eau. Néanmoins, dans les provinces du Yatenga, du Gourma, de Boulgou, de Kossi et du



Sourou respectivement dans les régions du Nord, du Centre Est, de l'Est et de la Boucle de Mouhoun, on note une disponibilité moyenne à insuffisante et voir très insuffisante en eau sur certains sites. Dans les communes de Yamba, Bittou et Zogoré, on a enregistré quelques points d'eau avec une disponibilité insuffisante à très insuffisante en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (août - septembre), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une amélioration sur quelques sites d'observation. La saison hivernale a été bonne dans l'ensemble des régions d'observation. Les principaux points d'eau qui sont les puits, les forages, les marres et par endroit des barrages sont bien remplis. Cette même situation a été observée à la période précédente. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de l'année précédente pour la même période montre une situation similaire. La même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau été suffisante à très suffisante.

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période d'octobre - novembre 2022 sont majoritairement les mares naturelles (Figure 7), en deuxième position les barrages/rivières et les puits pastoraux. Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une bonne disponibilité en eau à l'exception de quelques sites avec une forte concentration d'animaux. Durant cette période d'observation, les forages sont moins utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une diminution dans les mois à venir avec la fin de la saison des pluies. D'autres sources d'abreuvement des animaux ont été enregistrées au cours de cette période.

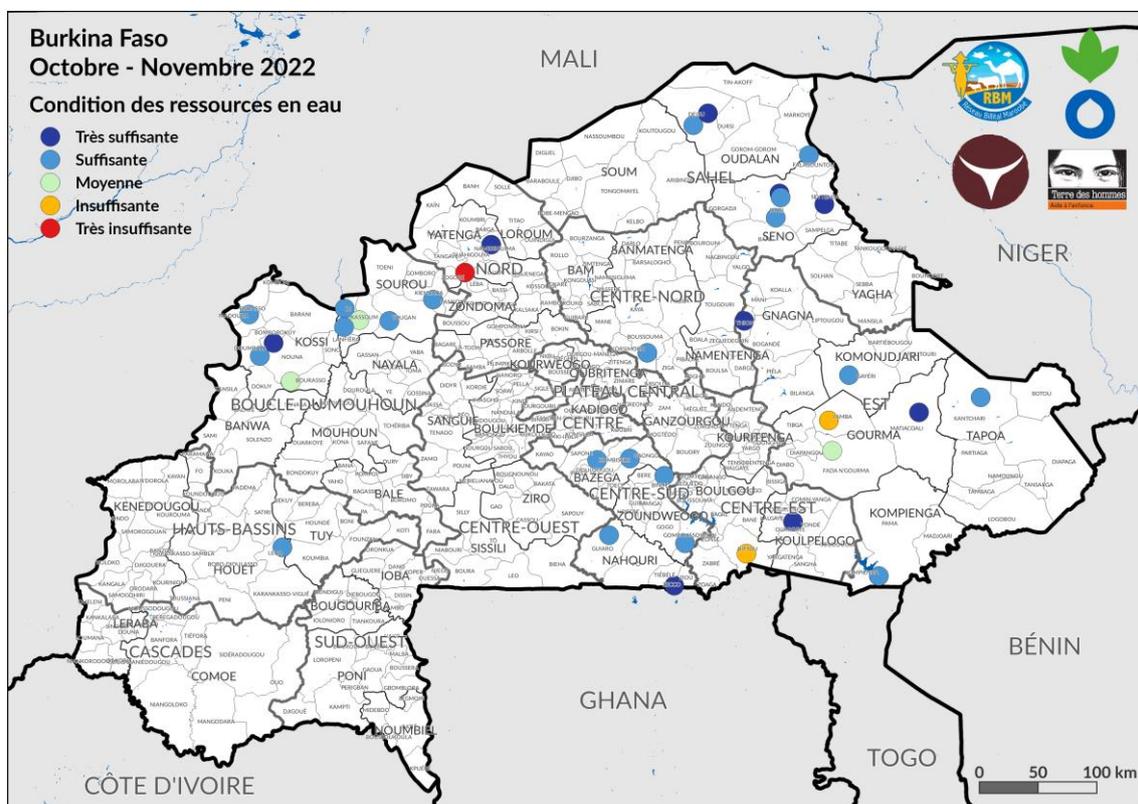


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso

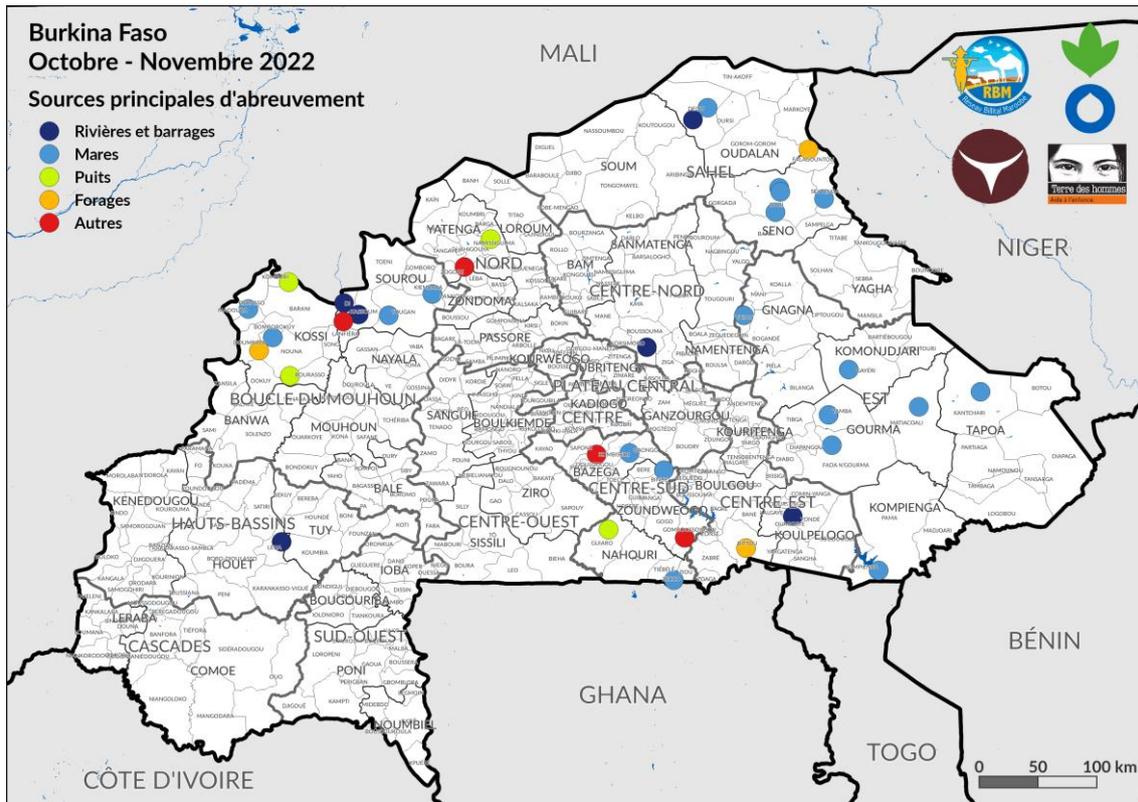


Figure 7 - Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso

## FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période, un faible nombre de feux de brousse a été enregistré. Dans la région du Sahel, un feu de brousse de grande taille, un de très grande taille et deux de taille inconnue ont été rapportés durant cette période d'octobre à novembre 2022. Deux feux de brousse de grande taille et de taille inconnue ont été enregistrés dans la région de la Boucle du Mouhoun. A l'Est, on enregistre deux feux de brousse de petite taille et de taille inconnue. Comparativement à la période précédente (août – septembre), au niveau de certains sites d'observation, plusieurs feux de brousse ont été signalés. Les feux de brousse observés au cours de cette période ont été enregistrés dans les communes de Déou, Falangountou et de Dori dans la région du Sahel, de Matiacoali et Kantchari dans la région de l'Est, de Di et Kassoum dans la région de la Boucle du Mouhoun. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, toutefois, les relais rapportent qu'aucune incidence majeure n'a été enregistrée consécutivement à ces incendies.

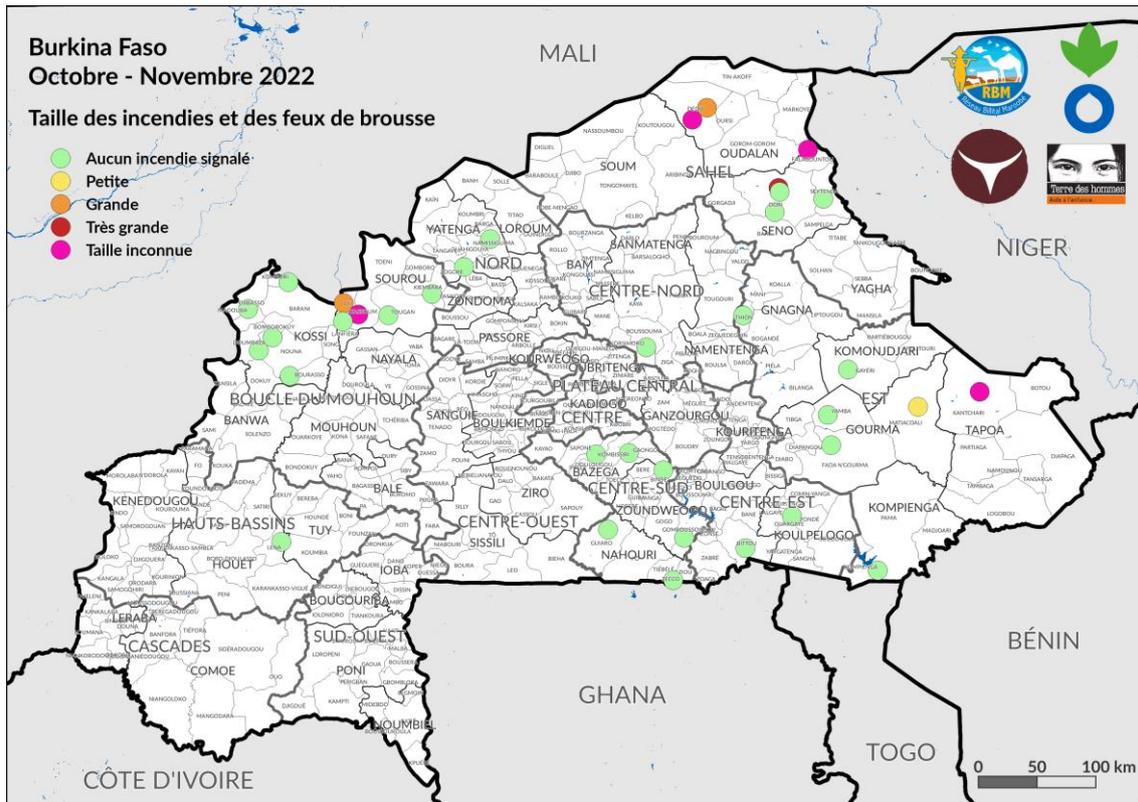


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso

## VOLS ET INSECURITE

Au cours de cette période d'octobre - novembre 2022, plusieurs vols d'animaux ont été rapportés. Sur les 32 sites suivis, le vol de bétail est remonté sur 10 sites. Les espèces volées sont les bovins, les ovins et les caprins. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à forte insécurité notamment dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle Mouhoun. Les régions de l'Est et du Sahel enregistrent particulièrement plus de cas de vol de bétail. Il faut dire que ces vols de bétails sont attribués aux actions des Groupes Armés Non Étatiques (GANE) qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs mêmes parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, c'est tout le troupeau qui est emporté par les GANE.

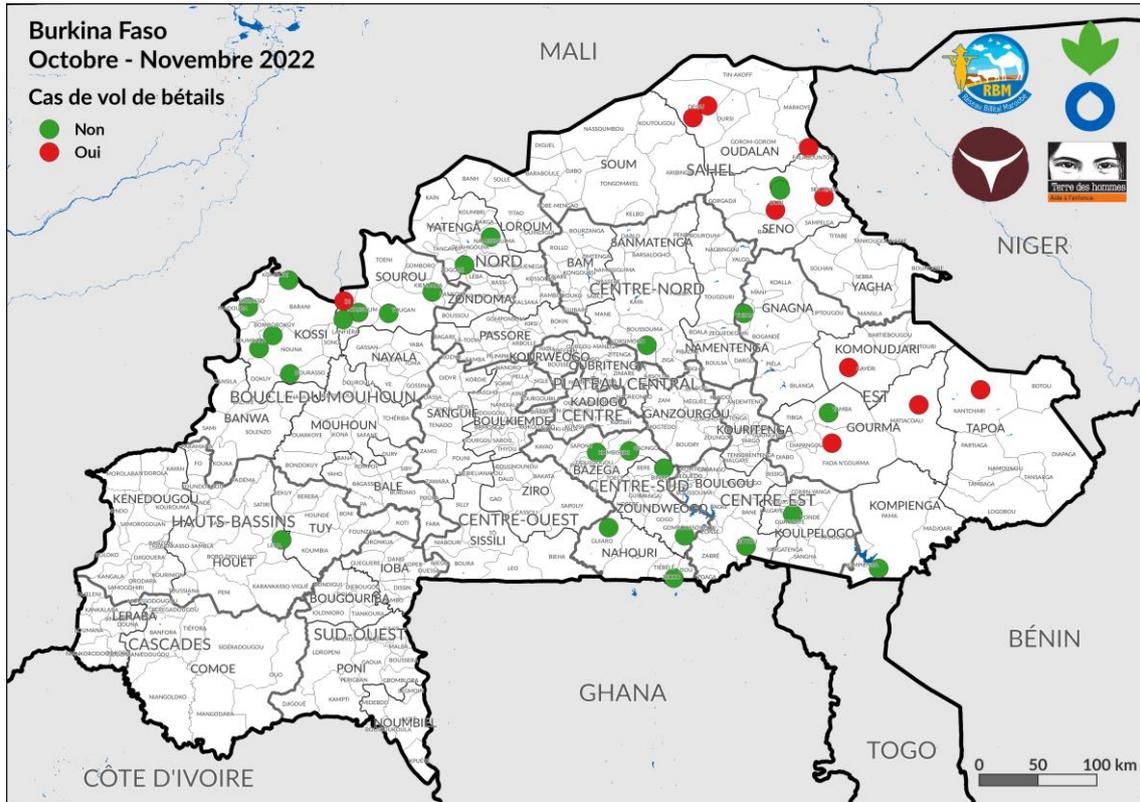


Figure 9 – Cas de vol signalés sur le Burkina Faso

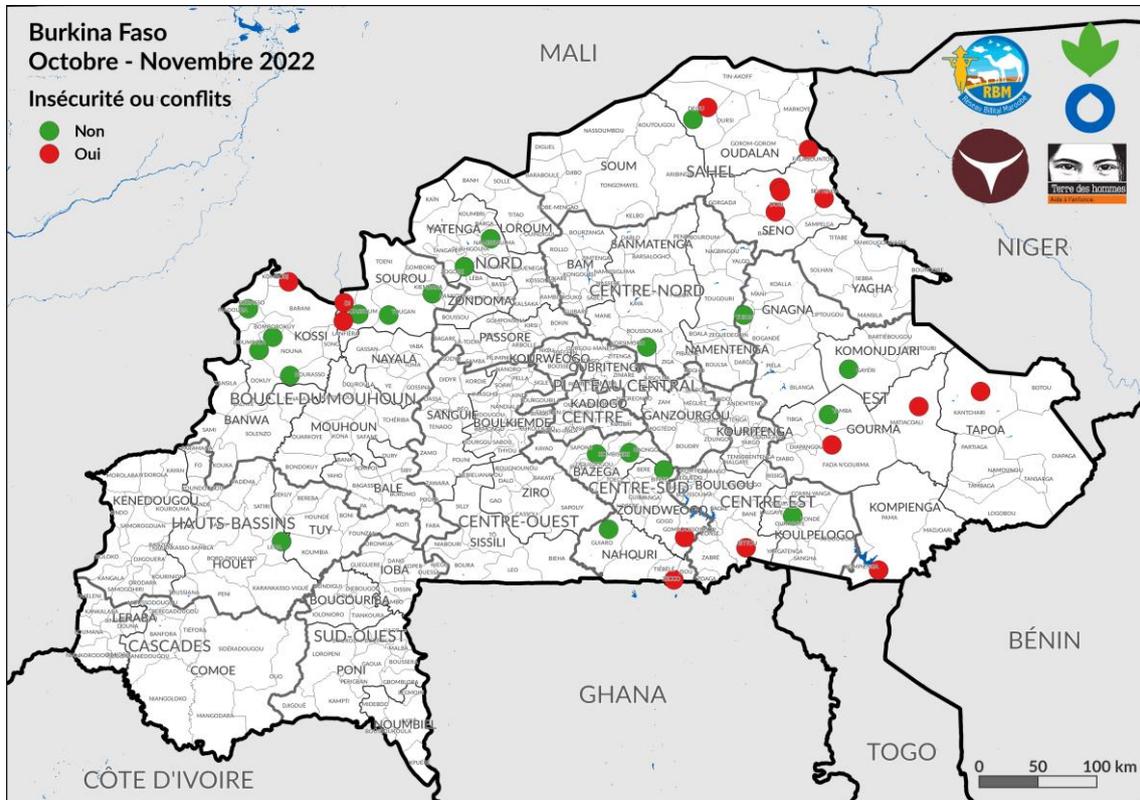


Figure 10 – Événements d'insécurité rapportés sur le Burkina Faso



Durant cette période d'octobre - novembre 2022, plusieurs incidents sécuritaires et conflits ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau de 5 régions (Figure 10). La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est liée aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, on a enregistré dans 16 localités des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Est et du Centre Sud des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population sous peine de représailles, provoquant des déplacements massifs de personnes et occasionnant des pertes de bétails selon les relais. La situation sécuritaire est préoccupante dans certaines régions du pays et des incidents sécuritaires sont de plus en plus fréquents.

### ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

Durant la période d'octobre à novembre 2022, selon les relais, la tendance globale de l'état d'embonpoint des grands ruminants est bonne (Figure 11). Cette situation est de toute évidence en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impactent directement sur l'état d'embonpoint des animaux, bien évidemment, en dehors de toute maladie à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de disponibilité abondante des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Dans l'ensemble, l'état d'embonpoint des animaux est bon. Toutefois, malgré cette bonne campagne pastorale, il est enregistré sur certains sites un état d'embonpoint passable à médiocre. Cette situation s'explique par la crise sécuritaire qui contraint les éleveurs à rester sur place dans certaines zones avec très peu de disponibilité fourragère ou avec un surpâturage. La Figure 11 montre la situation de l'état d'embonpoint des animaux. En comparaison avec la période précédente, elle présente une situation quasiment similaire. La principale source d'alimentation des animaux au cours de cette période est le fourrage naturel. Les sous-produits agro-industriels (SPA) sont moins utilisés pendant cette période post hivernale. La situation va évoluer courant la période à venir.

La figure 12 montre la présence de maladies observées au Sahel, au Centre Nord et au Centre Est. Sur les 43 sites d'observation, ces maladies ont été observées sur 7 sites (Figure 12). Dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de Centre Est, on note des mortalités liées aux cas de maladies. Dans les autres sites, aucun cas de mortalité lié à la maladie n'a été signalé.



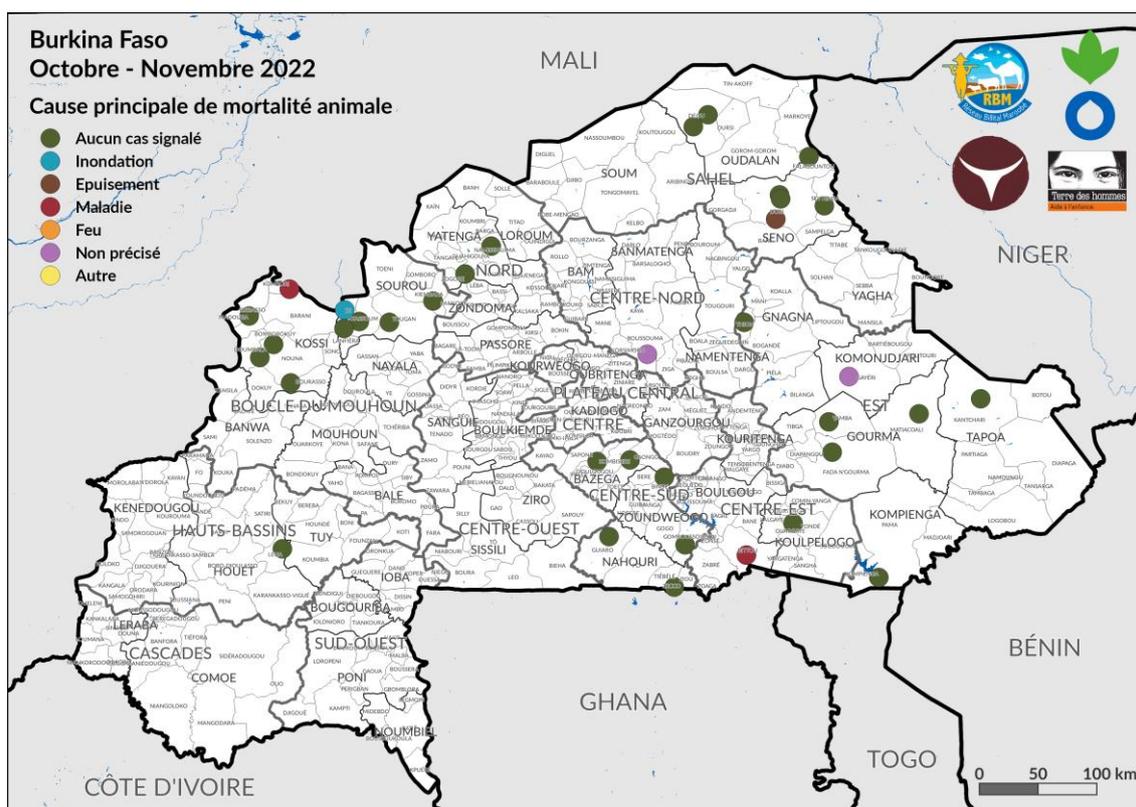


Figure 13 – Mortalité animale anormale et cause principale rapportées sur le Burkina Faso

## SITUATION DES MARCHES

### MARCHES A BETAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse d'octobre à novembre 2022 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période octobre-novembre 2022

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Sorgho	Aliment pour bétail	Termes de l'échange Animal contre Sorgho	
			Caprin mâle	Ovin mâle			Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête	FCFA/kg				
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	25000	40000	200	350	125	200
		Bomborokuy	30000	58750	250	263	120	235
		Djibasso	15000	55000	270	270	56	204
		Nouna	32500	42500	475	350	68	89
	Sourou	Dî	32000	40000	150	275	213	267
		Kassoum	17500	50000	225	150	78	222
		Kiembara	17500	65000	250	250	70	260
		Lanfiéra	27500	47500	195	300	141	244
Centre Est	Tougan	13000	70000	300	300	43	233	
	Boulgou	Bittou	30000	80000	250	550	120	320
Centre Sud	Kouplélogo	Ouargaye	12000	35000	900	500	13	39
		Bazèga	Doulougou	17000	35000	233	250	73
	Nahouri	Gaongo	30000	50000	250	200	120	200
		Guiaro	16000	52500	200	375	80	263
		Ziou	30000	60000	250	250	120	240



	Zoundwéogo	Bindé	7750	30000	200	200	39	150
		Gomboussougou	20000	45000	150	275	133	300
	Sanmatenga	Korsimoro			390	270		
Est	Gnagna	Thion	26000	82500	375	275	69	220
		Fada N'Gourma	21000	17500	300	180	70	58
	Gourma	Matiacoali	23500	87500	400	170	59	219
		Yamba	35000	50000	168	150	209	299
	Komondjari	Gayeri				180		
	KOMPIENGA	Kompienga	21000	60000	350	160	60	171
		Kantchari	12500	22500	425	160	29	53
Tapoa	Kantchari	12500	22500	425	160	29	53	
	Hauts Bassins	Houet	Léna	17500	60000	150	250	117
Nord	Yatenga	Naminssiguima			295	195		
		Ouahigouya				280		
Sahel	Oudalan	Deou	25000	46000		90		
		Oursi	17500	22500	213		82	106
	Seno	Dori	44167	66667	450	208	98	148
		Falagountou	37500	65000	150	500	250	433
		Seytenga	37500	75000	500	250	75	150

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Au cours de la période, on a enregistré les prix sur les marchés suivis par les relais dans leur zone spécifique. À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une hausse des prix des petits ruminants (ovins et caprins). Contrairement aux petits ruminants, le prix du sorgho a connu une baisse comparativement à la période bimestrielle précédente (août - septembre). Dans les différentes régions d'observation, on enregistre une diminution du prix du sorgho. On a enregistré dans quelques sites d'observation une baisse des prix des petits ruminants mais globalement, les prix sont en hausse. Contrairement aux prix des ovins, le prix des caprins a connu une hausse plus importante dans plusieurs sites d'observation. Néanmoins, dans les provinces de la Kossi, Tapoa, Gnagna, Zoundwéogo, on note une baisse des prix des caprins. Cette baisse du prix des caprins dans ces sites d'observation est de l'ordre de - 10%. Globalement, on constate une hausse des prix des caprins de 14% et 10% des prix des ovins sur l'ensemble de la zone couverte. Quant au prix du sorgho, on constate une baisse de près de 21% sur l'ensemble de la zone de couverture par rapport à la période précédente.

La hausse des prix des animaux sur le marché peut s'expliquer la faible offre par rapport à la demande et aussi par l'inaccessibilité des zones de production à cause de l'insécurité. Beaucoup de marché à bétail ne sont plus fréquentés par les acheteurs ou sont même fermés pour des raisons sécuritaires. A cela s'ajoutent les vols de bétail dans les zones d'élevage. La situation sécuritaire dans certaines zones couvertes s'est dégradée, entraînant ainsi un retrait des services techniques déconcentrés en charge de l'élevage. Ces derniers se sont repliés au niveau du chef-lieu de la province ou de la région.

Quant à l'évolution du prix des céréales, la baisse des prix enregistrée trouve son explication dans le fait que cette période coïncide avec celle des récoltes. Malgré la situation sécuritaire, dans certaines zones, la population a pu cultiver. Certes, la campagne agricole est toujours limitée dans les zones touchées par l'insécurité mais les récoltes peuvent couvrir les besoins alimentaires pendant quelques mois. La situation alimentaire reste préoccupante malgré cette baisse enregistrée durant cette période. En comparaison avec l'année précédente à la même période, les prix des céréales ont connu



une hausse généralisée durant l'année en cours. Contrairement aux céréales, les prix des petits ruminants ont connu une baisse à la même période l'année dernière.

Concernant les termes de l'échange bouc contre sorgho, ils ont été en défaveur des éleveurs malgré la hausse de prix des caprins. En effet sur 34 marchés suivis, seulement deux marchés ont enregistré un échange de prix de bouc en dessus de celui du sac de 100 kg de sorgho. Ceci s'explique principalement par le fait que le prix des céréales malgré la baisse des prix est toujours plus élevé que les prix des caprins du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Contrairement aux céréales, le prix des petits ruminants a connu une baisse comparativement à l'année précédente. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction des cultures hautes (cultures dont les tiges montent au-delà de 2 mètres et qui permettent de se dissimuler) dans certaines régions comme le Sahel.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	27000	28188	-4		
	Sourou	21500	21500	0		
Centre Est	Boulgou	30000	30000	0		
	Koulpélogo	12000	10000	+20		
Centre Sud	Bazèga	23500	22500	+4		
	Nahouri	23000	22500	+2		
	Zoundwéogo	13875	15000	-8		
Est	Gnagna	26000	26500	-2	21419	+21
	Gourma	26500	26500	0		
	Kompienga	21000	20000	+5	21000	0
	Tapoa	12500	16500	-24	15929	-22
Hauts Bassins	Houet	17500	17500			
Sahel	Oudalan	21250	21333	-0	25375	-16
	Seno	41500	29643	+40	29417	+41

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	47750	42500	+12		
	Sourou	54500	53200	+2		
Centre Est	Boulgou	80000	80000	0		
	Koulpélogo	35000	35000	0		
Centre Sud	Bazèga	42500	42500	0		
	Nahouri	56250	55000	+2		
	Zoundwéogo	37500	31500	+19		
Est	Gnagna	82500	80000	+3	56314	+46
	Gourma	51667	61667	-16		
	Kompienga	60000	55000	+9	62500	-4
	Tapoa	22500	37500	-40	49643	-55
Hauts Bassins	Houet	60000	65000	-8		
Sahel	Oudalan	34250	41083	-17	40625	-16
	Seno	68000	54036	+26	55000	+24

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 4 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	334	350	-5		
	Sourou	224	303	-26		
Centre Est	Boulgou	250	250	0		
	Koulpélogo	900				
Centre Sud	Bazèga	242	283	-15		
	Nahouri	225	425	-47		
	Zoundwéogo	175	265	-34		
Centre Nord	Sanmatenga	390	430	-9	209	+87
Est	Gnagna	375	407	-8	206	+82
	Gourma	289	350	-17	260	+11
	Kompienga	350	370	-5	253	+39
	Tapoa	425	375	+13	214	+99
Hauts Bassins	Houet	150	200	-25		
Nord	Yatenga	295	358	-17		
Sahel	Oudalan	213	365	-42	280	-24
	Seno	400	370	+8	270	+48

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 5 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	317	320	-1		
	Sourou	255	280	-9		
Centre Est	Boulgou	550				
	Koulpélogo	500	250	+100		
Centre Sud	Bazèga	225	270	-17		
	Nahouri	313	313			
	Zoundwéogo	238	225	+6		
Centre Nord	Sanmatenga	270	265	+2	151	+79
Est	Gnagna	275	305	-10	166	+66
	Gourma	167	200	-17	200	-17
	Komondjari	180	240	-25	170	+6
	Kompienga	160	160	0	160	0
	Tapoa	160	250	-36	220	-27
Hauts Bassins	Houet	250	240	+4		
Nord	Yatenga	238	304	-22		
Sahel	Oudalan	90	115	-22	118	-23
	Seno	275	275	0	173	+59

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



## CONCLUSION

### RECOMMANDATIONS

- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Appuyer les comités nationaux de la transhumance pour une campagne de transhumance réussie
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Élargir la zone de surveillance pastorale dans les nouvelles zones de concentration du cheptel (par exemple dans le grand ouest du Burkina)
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale
- Appuyer ou mettre en place des comités locaux, reconnus et légitimes, de gestion des conflits afin de prévenir les sources, d'en assurer une prise en charge rapide et d'éviter les éventuelles escalades
- Mener des actions de sensibilisation au profit des agriculteurs et des éleveurs sur la cohésion sociale
- Appuyer l'adaptation des outils d'observation satellitaire à la veille en dehors de périodes de production de biomasse en se concentrant notamment sur le suivi des zones cultivées, les feux de brousse et le suivi des eaux de surface
- Poursuivre l'assistance alimentaire aux ménages vulnérables

### INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour accéder aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – [checibrahimaouattara@gmail.com](mailto:checibrahimaouattara@gmail.com)
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – [y.ouattara@vsf-belgium.org](mailto:y.ouattara@vsf-belgium.org)
- BILGO Vincent (Tdh-L – Burkina Faso) – [vincent.bilgo@tdh.ch](mailto:vincent.bilgo@tdh.ch)
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- THOMAS Anne-Claire (ACF – ROWCA) – [athomas@wa.acfspain.org](mailto:athomas@wa.acfspain.org)



## PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



## FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Union Européenne.

